



Colloque Européen

Le public: un partenaire?

*Les relations
entre les médias et la Justice*

**Salez / Oberschan – Schweiz
4 au 7 Mai 2006**

Colloque en collaboration avec

**Kantonalen
Strafanstalt Saxerriet**



Intervention d'Harald Preusker, responsable du département pénitentiaire au Ministère de la Justice à Dresde, point de vue de la Justice:

Nous nous trouvons ici dans une prison. En Allemagne nous disposons de 220 établissements pénitentiaires, certaines assez importants, d'autres plus petites. Chaque jour 125.000 personnes dont 40.000 surveillants et autres, 5.000 bénévoles et visiteurs et enfin environ 90.000 détenus. Ceci correspond à 30 millions de jours de détention par jour. Chaque jour de détention revient en moyenne à 80€. Les frais sociaux gigantesques provoqués par la détention n'ont jamais encore été calculés.

L'énorme spectacle de l'inclusion et de la punition fait l'objet d'une réforme radicale depuis environ 30 ans. Le carcéral ne devrait plus avoir les représailles comme but et servir à simplement « garder » les détenus. Le but de la réforme était plutôt de saisir la peine comme une chance de resocialisation.

La réforme du pénitentiaire était et reste une prestation culturelle reconnue bien au-delà des frontières allemandes. C'est ainsi que des auteurs comme Walser et Böll mais bien d'autres aussi ont largement participé aux discussions et aussi écrit sur la question. La Cour Suprême Constitutionnelle mais aussi les Eglises et de nombreuses ONG ont soutenu la réforme. Le pénitentiaire allemand a changé dans le bon sens. Y ont été de leur part la loi pénitentiaire de 1977 mais aussi la jurisprudence de la Cour Suprême Constitutionnelle. Celle-ci a reconnu à la resocialisation un rang constitutionnel. Aussi de par la Constitution chaque détenu devrait avoir la chance de recouvrer la liberté. C'est elle aussi qui a fixé les conditions de paiement du travail des détenus.

Aujourd'hui **le soutien de la société pour un carcéral ayant pour but de resocialiser a diminué de façon dramatique.** Durant les années 80 le criminologue Schwind a constaté qu'on l'acceptait déjà beaucoup moins. Cette tendance se maintient aujourd'hui de manière catastrophique. Les propos de l'ancien chancelier Schröder : « *Les auteurs d'infraction à caractère sexuel devraient être enfermés pour toujours* » a largement soutenu un retour aux concepts d'expiation et d'intimidation.

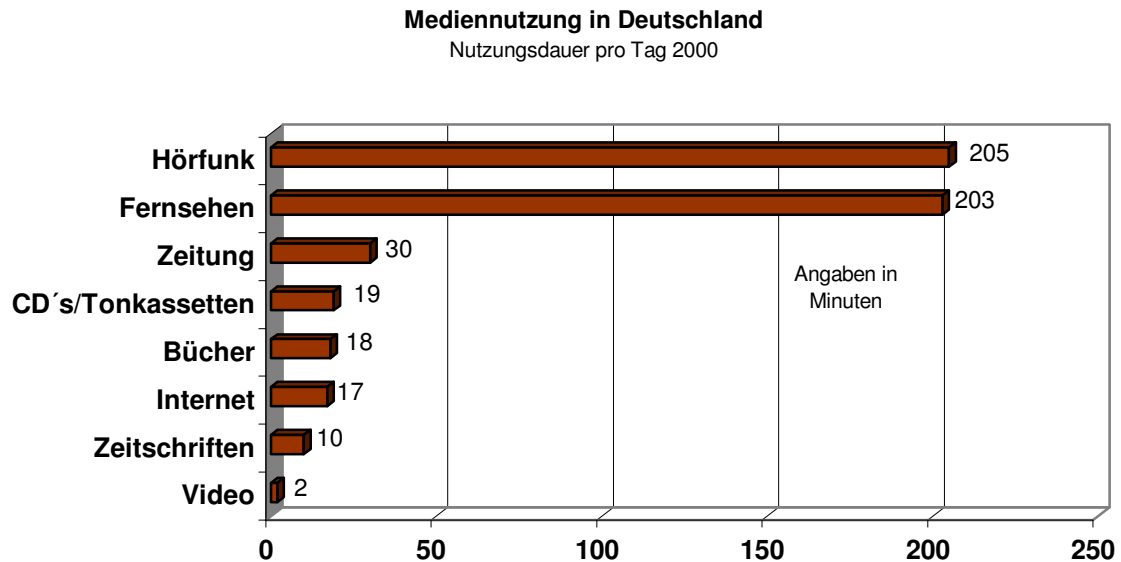
La réforme stagne depuis des années. Dans certains cas même elle fait machine arrière (se présenter soi-même, élargissements, travail, cellule individuelle). Lorsque nous nous interrogeons sur les raisons de ce changement dramatique relatif à la façon dont on conçoit et évalue le carcéral visant à resocialiser, on se doit de différencier entre le niveau rationnel et le niveau irrationnel.

Au niveau irrationnel on peut dire que **la plupart de nos concitoyens ont une approche vis-à-vis des délinquants marquée par un besoin de représailles et donc essentiellement répressif voire avide de punition. La peine doit être représailles et vengeance C'était ainsi, c'est ainsi et restera ainsi dans les temps à venir.** Il y a donc peu de place pour la resocialisation.

Au plan rationnel il est largement acquis que la simple répression, le simple enfermement n'ont aucun effet bénéfique (n'apporte aucune amélioration). Au contraire.

Le rôle des médias

Afin de répondre à cette question faut-il d'abord s'entendre sur ce qu'on entend pas médias

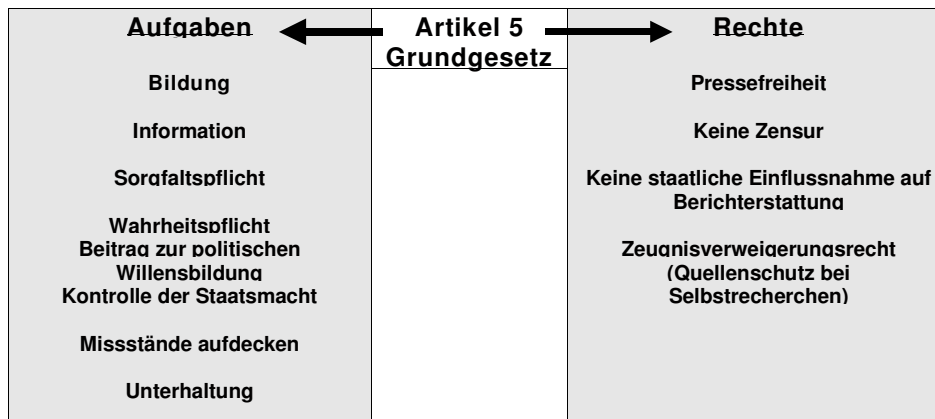


Basis: Erwachsene ab 14 Jahren in Deutschland; Montag bis Sonntag, 3:00 bis 3:00 Uhr
Quellen: GfK-PC#TV, MA 2000 Radio, Massenkommunikation 2000

Le transparent montre en quoi la radio, la télévision et les journaux constituent les médias les plus importants. **L'importance des médias comme source d'informations et de facteurs de conscientisation politique ne cesse d'augmenter.** Dans les années 50 nous avons commencé avec un programme de télévision diffusé quelques heures par jour, puis durant deux décennies nous avons dû nous contenter de 3 programmes publics jusqu'à l'explosion due à l'autorisation de chaînes privées. 24 heures su 24 on accède à une moyenne de 20 à 25 chaînes. Actuellement nous vivons probablement la plus grande révolution dans le domaine des médias. Les médias électroniques en particulier l'internet participent de l'augmentation extrêmement rapide de ce marché et parallèlement de la signification économique et sociale de ces nouveaux médias. Les Allemandes regardent la télévision en moyenne 170 minutes par jour, surfent 41 minutes et lisent un livre 35 minutes (Frankfurter Allgemeine Zeitung, 25 novembre 2002 (*grand quotidien fédéral allemand*)).

Droits et obligations des médias

Les médias font l'objet d'une protection particulière de la part de la Loi Fondamentale. L'article 5 de la Constitution reconnaît aux personnes et entreprises travaillant



dans la presse **la liberté de presse**, qui couvre entre autre l'interdiction de la censure, des droits de refus de témoigner et la protection des sources.

Cette **protection de ce droit fondamental est d'une importance capitale pour une société démocratique**. Cette protection particulière est synonyme aussi de haute responsabilité et d'obligations. En dehors de leur importance économique les médias sont porteurs de culture ; ils exercent une fonction de formateurs et d'informateurs. Ceci à nouveau les oblige à travailler avec précaution et à être authentiques. Les médias doivent aussi permettre une conscientisation politique indépendante, contrôler l'exercice du pouvoir étatique et mettre à jour les Missstände.

Le **paysage médiatique soit être structuré de manière pluraliste**, ce qui veut dire qu'aucun organe médiatique ne peut occuper une **place de monopole**. Un quotidien sur quatre acheté provient de la maison (Konzern) Springer. **Avec la Bildzeitung et le journal régional BZ à Berlin Springer occupe 81% du marché fédéral de la presse dite de Boulevard**. Cette presse de boulevard atteint 5,5 millions d'exemplaires par jour. Même si ceci ne constitue pas encore juridiquement parlant un monopole, l'influence est tout de même extrêmement importante. On entend par presse de Boulevard le journalisme à sensation trivial qui se penche sur les bruits qui courent, les scandales, les crimes et le sport. Ce sont des produits de presse qui sont vendus presque uniquement en rue ou dans les kiosques.

La présentation de la criminalité, des délinquants et du milieu pénitentiaire

Dans les médias aussi on ne cesse d'évoquer la question de savoir comment on peut présenter correctement les infractions et les délinquants. Malheureusement les médias qui se penchent de façon constructive et sérieusement sur ces sujets sont minoritaires. Les journaux de Boulevard à grande diffusion et quelques chaînes privées

influent le plus sur la façon dont se positionnent les lecteurs et les spectateurs vis-à-vis des peines et du milieu pénitentiaire.

Le carcéral libéral qui vise à resocialiser est diffamé par des mots (*Schlagwörter*) du type « hôtel pénitentiaire, prison de luxe et que vie douce derrière les barreaux ».

La criminalité est réduite aux graves infractions : homicides, actes violents et infractions à caractère sexuel et présentée comme quelque chose d'anormal, d'extraordinaire. Les reportages dans les médias transforment le fait que la criminalité dans une société de masse n'est justement rien de particulier mais quelque chose de tout à fait normal en son contraire.

De tels reportages ne sont qu'une simplification extrêmement dangereuse et à sa façon primitive qui rend impossible un débat qualifié sur les éléments indispensables d'un régime carcéral visant à resocialiser.

La présentation de la criminalité, des délinquants et du régime pénitentiaire dans les médias contrevient à leur mandat qui est d'informer et contre leur obligation de travailler avec soin et de dire la vérité.

Ils entravent une information fondée et participent d'un climat hostile à la resocialisation dans la population ce qui à son tour a des effets sur la politique criminelle. Ce qu'on peut déjà appeler des campagnes de haine (Hetzkampagne) ont déstabilisé nombre de surveillants. Les juges en font preuve aussi. Le nombre de peines privatives de liberté d'un quantum de 2 à 5 ans pour un viol ont augmenté d'environ 20% à la fin des années soixante et de plus de 40% à la fin des années 90: Dans ce même laps de temps le montant des peines privatives de liberté excédant 5 ans ont augmenté de 5% à 15% (Albrecht 1999, p. 873). Même s'il n'existe aucune étude criminologique sur la question (pour autant que je le sache) nous constatons un recul des libérations conditionnelles ou de leur octroi tardif.

Les médias présentent le criminel en tant qu'individu dangereux, des termes du genre « monstre, individu bestial » sont source de peur et de *Feinbilder* (bouc-émissaires). Les médias suggèrent qu'on ne peut se protéger contre de tels individus monstrueux et bestiaux que par des peines plus dures et un enfermement plus longs.

Les effets :

Dans les recherches consacrées à l'effet des médias on se dispute sur la question de savoir les médias ne « font que » renforcer les prises de position ou les produisent aussi. Sans m'approfondir sur la question je pense pouvoir dire que les deux variantes ne peuvent être nettement différenciées.

L'effet de ces reportages adversaires de la resocialisation, déformants et faisant peur aux citoyens consiste en une spirale qui vire à l'escalade dangereuse (infligeant) et que les médias ne cessent de faire fonctionner :

- Un crime d'une violence particulière est découvert. Les médias en parlent sur tous els canaux et dans tous les journaux avec force détails

- D'un problème (*Aufsehen*) régional on en fait un événement qui agite tout l'Etat fédéral
- L'opinion publique est touchée sur le plan émotionnel, ressent de l'empathie pour la victime, du rebus pour l'auteur et pour finir de la peur
- Des initiatives de la part des citoyens, des actes de protestation, les victimes et les proches dans toute leur souffrance et leur deuil (*Trauer*) sont traînés devant les caméras. Ce faisant de nombreuses larmes coulent et souvent des intérêts financiers
- Les citoyens font part de leurs desiderata (exigences) à la Justice et à la Politique, exigent plus de dureté et de sécurité
- Les politiciens entendent la voix du peuple, se mettent souvent à la tête du mouvement (Schröder...)
- On cherche les coupables et on les trouve, le plus souvent c'est la Justice ou d'autres administrations
- Les politiciens exigent des mesures rapides et promettent de faire sentir à l'auteur toute la dureté de la loi
- Quelques jours après l'événement les premières demandes pour de nouvelles lois sont introduites, les premières initiatives sont prises au Sénat.
- En naît une spirale qui vire à l'escalade au sein de laquelle les politiciens se dépassent mutuellement jusqu'à ce que une nouvelle loi soit faite à chaud
- On enferme plus et plus longtemps
- La resocialisation est discréditée. Le pénitencier devient plus punitif. Dans ce climat hostile à la resocialisation les procureurs, les agents de probation, les directeurs de prison, les experts – et ce qui donne particulièrement à penser – les juges entrent dans le collimateur des médias. À long terme la conséquence en est que les instances deviennent potentiellement plus prudentes dans les décisions relatives à un pronostic.
- La « vague dure » est une recette catastrophique qui entraîne pour la société non pas la meilleure protection promise mais de plus grands dangers et par-dessus le marché des coûts plus élevés.

L'aspect fatal de cette escalade est le fait qu'il n'y a apparemment aucun intérêt politique ou sociétal à un effet contraire alors qu'il existe suffisamment d'instruments pour ce faire.

Les reportages sur la criminalité participent du fait que les consommateurs des reportages se font une image totalement fautive du taux de criminalité. Pour illustrer ceci un simple exemple :

Durant le premier cours sur le pénitencier durant ce semestre d'été j'ai interrogé comme à chaque semestre les étudiants sur leurs représentations relatives au taux de criminalité. La question posée était : combien d'assassinats à caractère sexuel ont lieu par an en Allemagne ? Le premier chiffre était de 5000. Les étudiants ont bien remarqué mon haussement d'épaules de sorte que les prochains ont évoqué des chiffres allant de 300 à 100. Un seul était d'avis qu'il y en avait 20. En fait leur nombre s'élève à 10.

On peut se poser la question de savoir pourquoi les médias se focalisent si fortement sur le crime et les criminels. Il me semble exclu d'avancer que derrière cela se cacheraient des convictions de politique criminelle, qui devraient passer grâce à l'aide des médias. Je ne vois aucun journaliste, tsar médiatique dont le but de l'entreprise serait de discréditer la resocialisation. Pour autant que je le vois il s'agit pour les en-

treprises médiatiques comme pour toutes les autres entreprises d'ailleurs de tenir compte des lois du marché, de sauvegarder des emplois et finalement de beaucoup d'argent et de pouvoir. Il existe de tels tsars comme Rudolf Augstein, Henry Nannen ou Axel Springer. Ils avaient leurs propres visions qu'ils voulaient réaliser avec les moyens de leur pouvoir médiatique. Springer par exemple a utilisé tout son empire pour sa vision de la réunification allemande. Non je crois que la vraie raison réside chez les consommateurs. Ce sont eux – et pas les médias- qui sont avides de violence et ceci de façon démesurée. Punir un comportement déviant fait partie des besoins typiques des personnes. L'envie du contrecoup est sans doute aussi une constante dans l'humanité, tandis que la resocialisation est une prestation culturelle et par là comme toute autre prestation culturelle d'ailleurs évolue sur un terrain glissant (*dünnes Eis*). Au sein du dur combat de la concurrence il s'agit pour les médias de garder le nombre de téléspectateurs ou de lecteurs, si possible d'en augmenter la quantité. Tant que le nombre de téléspectateurs pour cette série vraiment abêtissante – sur RTL je coirs, « La prison des femmes » (*Frauenknast*) ou d'autres séries débordantes d'une violence brutale satisfait au quota, elles seront diffusées. On ne peut pas attendre des médias qu'ils fabriquent des produits qui ne seront sans doute pas achetés.

On ne fait pratiquement aucun reportage sur des études simples valides d'entrants et d'aboutissants (*Zusammenhänge*) sur le plan criminologique. Par exemple que le taux de récidive augmente moins le carcéral se veut resocialisant et inversement qu'une psychothérapie bien comprise peut faire tomber le risque de récidive de façon significative. Et on ignore le fait prouvé que le pénitencier est d'autant plus cher qu'il est mal géré. La fausse représentation selon laquelle les auteurs d'infraction à caractère sexuel récidivent particulièrement souvent est aussi essentiellement à mettre sur le compte des médias.

La recherche menée sur la demande du Ministère Fédéral de la Justice sur la *Legalbewährung* après des sanctions pénales » a été ignorée des médias alors que les résultats devraient être d'un intérêt sociétal particulier. 78% après l'exécution d'une peine privative pour jeunes et 55% après l'exécution d'une peine privative pour adultes commettent de nouveau une infraction. Le taux de récidive après l'exécution de sanctions ambulatoires est avec ses 20 à 30% bien inférieur. Et comme si on ne savait pas cela on discute sérieusement du fait de renforcer les sanctions à l'encontre des jeunes et jeunes adultes. Ainsi réfléchit-on d'introduire la mesure de sûreté pour les mineurs et de faire passer la peine maximum pour mineurs de 10 à 15 ans. De plus l'application du droit pénal pour adultes devrait devenir la règle pour les jeunes adultes et celle du droit pénal pour mineurs moins dur l'exception.

La criminologie même n'arrive pas – pour je ne sais quelles raisons - à conseiller la Politique de façon structurée et efficace. D'autres branches scientifiques telles que la médecine et la biologie ont des temps d'émission fixes à des moments favorables. La criminologie arrive tout juste à faire quelques très courtes interventions sur des cas d'actualité. Le directeur de la *Kriminologische Zentralstelle* (centre de recherches en criminologie), Monsieur le Professeur Egg devait donner son avis sur la criminalité durant la LOVE-PARADE. Un journaliste lui avait dit : « Nous avons une minute, donc court et mordant ».

Quoi faire alors ?

Les produits de la Justice doivent devenir attractifs. Cela veut dire tout d'abord que le pénitencier doit aussi s'améliorer. Malgré tous les obstacles politiques et sociétaux il existe dans le pénitencier un potentiel important d'amélioration. En particulier dans le domaine du développement du personnel et de l'organisation bien des choses laissent à désirer. Malheureusement nombreuses sont les administrations judiciaires (pénitenciers) qui font des points faibles des bagatelles et taisent les problèmes de structures qui se cachent derrière tout cela.

Introduire ici le graphique

Les relations publiques doivent, elles aussi, s'améliorer

Les relations publiques doivent viser à démonter les préjugés, faire disparaître les déficits d'informations et de livrer des informations complètes en particulier sur la population pénitencière, les problèmes, les frais, le déroulement des journées, les droits et les devoirs des détenus, les événements particuliers, les prestations mais aussi les mauvais rendements (*Fehlleistungen*). Ce n'est qu'à travers constante, bien présentée et complète que nous pourrons faire passer le message comme quoi le carcéral qui vise à resocialiser est plus utile aux citoyens que des peines plus dures et plus longues. Le transparent montre quelles sont les relations publiques importantes au niveau du pénitencier. Ces « clients » doivent être approchés et plus impliqués grâce à des stratégies différenciées.

La critique de soi fait partie aussi de relations publiques qui veulent persuader. La critique de soi est plutôt étranger à un monopole- et la Justice en Allemagne en est un- . Nous devons nous transformer en une organisation prête à apprendre. Ce faisant il est important de nommer par leur nom les points faibles et de les communiquer. Ceci vaut aussi pour tous les clients présentés sur le transparent Une méthode qui a fait ses preuves à ce sujet là est le sondage auprès des clients comme par exemple les avocats, les visiteurs et aussi les détenus (exemple prison de Dresde).

D'après mon expérience la rencontre très personnelle avec le pénitencier donc avec les détenus, leurs visiteurs et les surveillants est la méthode la plus efficace. En tout cas plus efficace que la proximité virtuelle qui défigure (*verfremden*) à travers la consommation des médias. Ceci vaut aussi pour els clients présentés sur le transparent, tout en signalant que les médias devraient constituer la raison principale. Autrefois on ne souhaitait pas de visiteurs externes. Aujourd'hui nous devons faire de la réclame auprès de nos concitoyennes et concitoyens pour qu'ils visitent la prison.

Permettez-moi de finir en résumant :

La société doit porter la charge principale de la resocialisation. La Justice donc les Parquets, les services de probation, le carcéral ne peuvent agir que pour une moindre part sur un changement de comportement des détenus. Les problèmes centraux de la resocialisation se situent en dehors des prisons. Il s'agit de l'habitat, de gérer les problèmes de dettes, de travail et d'un environnement social qui protège de la criminalité.

Dans le cadre des relations publiques il faut toujours souligner que un comportement sociétal selon lequel *lave-moi ma fourrure mais ne me mouille pas* est inacceptable. La Justice doit réclamer de la société de façon assidue et permanente qu'elle **assume ses responsabilités**.

Au-delà de cela le pénitencier doit dominer **ses craintes et ses ressentiments à l'encontre des médias**. Ceci ne réussira que si le personnel pénitencier est bien formé sur le plan tactique et juridique aux contacts avec la presse et que leur compétence relative aux médias augmente. Il doit être clair que les établissements sont obligés à donner une information complète et véridique aux médias. Les relations publiques et les contacts avec les médias devraient constituer une matière principale lors de la formation du personnel.

Dans chaque prison il devrait y avoir si possible un responsable professionnel pour le travail de relations publiques. On devrait pouvoir le joindre à tout moment et il devrait être bien informé.

Il faudrait que de toute façon **les médias soient beaucoup plus impliqués dans ce qui passe en milieu pénitencier**. Des entretiens d'arrière-fond avec des journalistes sans raison spectaculaire pourraient être utiles dans ce contexte. L'ensemble des contacts avec les médias doit être professionnalisé. A l'avenir nous devons voir dans les médias non pas des adversaires mais des partenaires. Prendre au sérieux les *Belange* motifs et les problèmes des médias fait partie aussi de cette tactique. Il est important d'analyser aussi les mauvaises expériences que les journalistes ont faites avec la Justice – y appartiennent dans ce contexte les Parquets et les juges. La Justice doit elle aussi bouger, doit par exemple rendre la communication avec les journalistes moins bureaucratiques, doit déterminer clairement les compétences et se sentir obligée à être aimable et offrir un service de qualité. La première impression est importante. Il y a longtemps que je travaille dans le milieu pénitencier et n'ai jamais compris pourquoi dans le hall d'entrée d'une prison les journalistes et autres visiteurs sont séparés du personnel par d'épaisses vitres résistantes aux balles de tir et déformant la perception. Il n'est pas rare que le personnel et les visiteurs doivent se pencher profondément pour pouvoir se parler par le biais d'un interphone à travers une vitre en verre armé (*Panzer Glas*). A la vieille de prison de Bautzen on est entrain de créer, pour la première fois, un hall d'accueil agréable qui ressemble un hall d'accueil d'une administration moderne ou d'une entreprise. On peut se donner la main, se saluer gentiment et aider ainsi à surmonter sa peur et sa tension.

Pour terminer je voudrais rappeler qu'au-delà des médias de Boulevard qui ont été présentés, il existe de nombreux journalistes dans la presse, à la radio et à la télévision qui se sont engagés pour un carcéral raisonnable et qui continuent à s'y engager. Plutôt que de mettre de l'ambiance et d'aviver des craintes ces journalistes ont montré les avenants et les aboutissants et rendu compte de la complexité. De ce fait ils participent du fait que malgré le fort vent contraire qui souffle un carcéral raisonnable, humain et visant à la resocialisation est toujours possible.